



Les retraités mobilisés pour une retraite dans de bonnes conditions

Le gouvernement s'apprête à faire voter le plan de financement de la Sécurité sociale. Les retraités attendent des mesures les concernant. Ils seront dans la rue le 1er octobre pour demander une augmentation de leurs pensions.

Le 1er octobre, les retraités seront dans la rue pour exiger une augmentation des pensions et de meilleures conditions de vie.

Entre 2011 et 2019, la pension moyenne des employés et ouvriers a diminué de 8,4 % et celle des cadres de 17,9 %, selon l'Agirc-Arrco, caisse de retraite complémentaire du privé.

En 2021, alors que les prix ont augmenté de 1,6 %, les retraites de base n'ont augmenté que de 0,4 % et les complémentaires de 1 %.

Les pensions des retraités ne suivent pas l'augmentation du coût de la vie.

La CGT demande que le montant des retraites et des pensions soit proportionnel à l'évolution du salaire moyen. Aucune retraite ne devrait être inférieure au Smic.

En 2019, plusieurs organisations syndicales ont signé un avenant à l'accord Agirc-Arrco. La CGT a refusé cet avenant car il fait payer aux salariés les conséquences de la crise.

« *Les signataires, minoritaires au sein des organisations de salariés, oublient délibérément que la sous-indexation de la valeur du point affecte non seulement les pensions déjà versées mais aussi les futurs droits à retraite des salariés* » a commenté la CGT.

Notre organisation a fait plusieurs propositions alternatives, qui permettraient de trouver les ressources financières dont le régime a besoin.

La caisse de retraite complémentaire pourrait puiser dans ses neuf mois de réserves afin de maintenir le niveau des pensions. Une contribution patronale d'équilibre technique temporaire (CETT) en faveur de l'égalité femmes/hommes pourrait également être mise en place.

Elle permettrait d'engranger environ 4 milliards d'euros annuels de ressources supplémentaires. Enfin, les revenus financiers des entreprises cotées en bourse pourraient être mis à contribution.

Le 1er et le 5 octobre, les retraités demanderont également des centres de santé publics qui garantissent un accès aux soins pour tous, 100 000 postes de soignants supplémentaires, la levée de la propriété privée sur les brevets.

Les retraités ne doivent pas renoncer à se soigner faute de moyens financiers.

Pour effectuer sereinement leurs démarches administratives, ils doivent également pouvoir bénéficier, comme toute la population, d'un accès facile aux services publics.

Pour cela, ils demandent le déploiement de réels services publics de proximité, avec un personnel formé garant de l'égalité de traitement sur tout le territoire.